



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 24 août 2026
Partie 3



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 24 AOÛT 2026

PARTIE 3

01 – DIRECTION ZONALE DES COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ EST

01-01 Délégation financière au 21 août 2026

Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité

Direction zonale des compagnies républicaines de sécurité Est

La directrice zonale des compagnies républicaines de sécurité EST,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2003-952 du 3 octobre 2003 modifié relatif à l'organisation des compagnies républicaines de sécurité ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif à l'implantation et à la composition des directions zonales, des délégations, des unités motocyclistes zonales et des compagnies républicaines de sécurité ;

Vu l'arrêté DRHFS/SDESCO/BCP n° 3071 U12823970974349 du 6 décembre 2024 portant nomination de la directrice zonale des compagnies républicaines de sécurité EST ;

Vu la décision du 10 janvier 2022 (NOR : INTF2202213S) portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et des unités opérationnelles pour le programme 176 police nationale,

décide

1 – Etat major DZCRS – délégation ordonnateur

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nadège MARC, commissaire divisionnaire de police, directrice zonale des C.R.S. EST, délégation est donnée à la personne désignée ci-après, à l'effet de signer, en son nom, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses et aux recettes, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes relatifs à l'exécution budgétaire des crédits relevant de l'UO 0176-CCRS-DEST, contrats, conventions, actes de service fait et correspondances courantes, dans la limite de ses attributions et de la dotation de crédits allouée à la direction zonale des C.R.S. EST :

M. Luc BRUN, commissaire de police, directeur zonal adjoint des C.R.S. EST

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nadège MARC, commissaire divisionnaire de police, directrice zonale des C.R.S. EST, délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, en son nom, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses et aux recettes, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes relatifs à l'exécution budgétaire des crédits relevant de l'UO 0176-CCRS-DEST, contrats, conventions, actes de service fait et correspondances courantes, dans la limite de leurs attributions et d'un montant de 5 000 € (cinq mille euros) par achat :

M. Sébastien PELLETIER, commandant divisionnaire fonctionnel, chef d'état-major,
M. Laurent CHARLES, commandant divisionnaire fonctionnel, chef du service d'appui opérationnel,
Mme Elodie FRANCOIS, attachée principale d'administration de l'état, chef du bureau des finances et des moyens matériels.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet d'effectuer, au nom du directeur zonal et sous son autorité, les validations financières, les paiements des états de frais, les abondements des enveloppes de moyen sur l'outil CHORUS DT ou dans le cadre du marché voyageur :

Mme Elodie FRANCOIS, attachée principale d'administration de l'état, chef du bureau des finances et des moyens matériels,
Mme Stéphanie THOMAS, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef de la section du budget et des finances,
M. Cédric BOLLY, brigadier-chef de police, régisseur,

2 – Etat-major DZCRS – Délégation outils

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, sous l'autorité de la directrice zonale, aux fins de transcrire dans le système d'information financière de l'État et notamment les outils CHORUS, CHORUS Formulaire, CHORUS DT, WebHébergement, les décisions relatives à l'exécution des dépenses dans la limite de leurs attributions :

Mme Elodie FRANCOIS, attachée principale d'administration de l'état, chef du bureau des finances et des moyens matériels,
Mme Stéphanie THOMAS, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef de la section du budget et des finances,
Mme Lucie HANRIOT, adjointe administrative principale de 2^e classe, en fonction à la section du budget et des finances,
Mme Maryline FUCHS, adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, en fonction à la section du budget et des finances,
M. Cédric BOLLY, brigadier-chef de police, régisseur,
M. David DJEDRI, major de police, délégation des C.R.S. Alsace,
M. Emmanuel SCHACKE, major de police, délégation des C.R.S. Alsace,
M. Michaël KLEIN, brigadier-chef de police, délégation des C.R.S. Alsace,
M. Anthony OLEJNICZAK, major de police, logistique opérationnelle,
M. Eric TITOTTO, major de police, logistique opérationnelle,

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après aux fins de transcrire dans CHORUS Formulaire les décisions relatives à la certification du service fait en tant que valideurs, dans la limite de leurs attributions :

Mme Elodie FRANCOIS, attachée principale d'administration de l'état, chef du bureau des finances et des moyens matériels,
Mme Stéphanie THOMAS, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef de la section du budget et des finances,
Mme Lucie HANRIOT, adjointe administrative principale de 2^e classe, en fonction à la section du budget et des finances,
M. Cédric BOLLY, brigadier-chef de police, régisseur :

3 – Structures rattachées à la DZCRS – délégation ordonnateur

Pour les compagnies républicaines de sécurité et structures déconcentrées du ressort de la zone, délégation est donnée au commandant, responsable titulaire de l'entité, et aux officiers placés sous son autorité, à l'effet de signer, au nom de la directrice zonale, toutes pièces justificatives relatives aux dépenses et aux recettes, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes, conventions, actes de service fait et correspondances courantes, dans la limite de leurs attributions et de la dotation de crédits allouée à leur unité :

Désignation de la structure	Nom des officiers / délégataires	Centres de coût
CRS 23	PLUSS Pierre DEGALEZ Fabrice	PN54223008 – PN54923008
CRS 30	TRAVERT Dominique MONTANARO Louis	PN54230057 – PN54930057
CRS 33	SIEBENSCHUH Ugo ROLLIER Frédéric MERLO John	PN54233051 – PN54933051
CRS 35	TONOT Thierry DEMATTE Eric	PN54235010 – PN54935010
CRS 36	LAME Patrice RUMPLER Pascal	PN54236057
CRS 37	DE BREM Laurent CAGNAC Patrick	PN54237067 – PN54937067
CRS 38	FRIEDRICH Sylvain OTT Esteban	PN54238068 – PN54938068
CRS 39	KENDERIAN Aurélien ARNETTE Gauthier	PN54239054 – PN54939054
CRS 40	VINCENT Laetitia VISENTIN Thierry	PN54240021 – PN54940021
CRS 43	RAMEL Damien MICHEL Sandrine	PN54243071 – PN54943071
CRS 44	GAUTRAIS Frédéric LEMAIRE Pierre Alexandre	PN54244089 – PN54943071
Délégation des C.R.S. Alsace	POYOL Hugues SCHACKE Emmanuel DJEDRI David	PN54300067
Centre de formation Plombières les Dijon	MARECHAL Anthony	PN54700021
Compagnie autoroutière Lorraine Alsace	BEHR Alain ZIEGLER Arnaud	PN541000057

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet d'effectuer, au nom de la directrice zonale et sous l'autorité du commandant de la structure concernée, les validations financières, les paiements des états de frais et les abondements des enveloppes de moyen sur l'outil CHORUS DT ou dans le cadre du marché voyageur :

Désignation de la structure	Nom des personnes habilitées
CRS 23	DEGALEZ Fabrice – COTTIN Christian – MOREAU Stéphane – RAVIAT Alain – Ludivine GUSTIN
CRS 30	MONTANARO Louis – VERSTIGGEL Steve – MOULIN Pierre – CHERY Franck – BERARD Philippe – FERRARI Rachel
CRS 33	MULLER Gilles (DUMZ 33) – BLANCHET Alain (DUMZ 33) – PAWLAK Daniel (DUMZ 33) – FABRE Cédric (DUMZ 33) – ROLLIER Frédéric – MERLO John – MAIRE Marjolaine – PELLE Justine
CRS 35	DEMATTE Eric – POINTDAVOINE David – BEER Laurent – CHARUET Célia – FLEURENCE Jean-Vincent
CRS 36	MULLER Gilles (DUMZ 36) – PAWLAK Daniel (DUMZ 36) – ROUILLON Fabrice (DUMZ 36) – RUMPLER Pascal – MARTIN Jérémy – KASTNER Noémie – TESTON Mickaël – TESTARD Nicolas
CRS 37	CAGNAC Patrick – MARQUANT Vincent - KURTZ Jérémy – MARTINS Filiz
CRS 38	MULLER Gilles (DUMZ 38) – FINCK Philippe – PAWLAK Daniel (DUMZ 38) – BRUNET Laurent (DUMZ 38) – OTT Esteban – CLAIN Pierre – Matthieu PFEFFER
CRS 39	ARNETTE Gauthier – VANDEN TORREN Vincent – Bruno FANTIGNOLI – Ludovic WATRIN – MONIATTE Stéphane – MAIRE Alicia – MOLLERAT Benjamin
CRS 40	MULLER Gilles (DUMZ 40) – PAWLAK Daniel (DUMZ 40) – LAUPER Stéphane (DUMZ 40) – VISENTIN Thierry – GUINCHARD Sandra - BUORO Jérôme – CAPRIGLIONE Sylvain
CRS 43	BERTHAUD Cyrille – MICHEL Sandrine – DEVOUCOUX Maxime – KABBANI Omar – BENOIT Pascale – HUET Brenda – NICOLAS Emeline
CRS 44	LEMAIRE Pierre Alexandre – PINSON David – MEYER Sébastien – PERRE Alexis – GOURLAIN Sophie
Délégation des C.R.S. Alsace	POYOL Hugues - DJEDRI David – SCHACKE Emmanuel – KLEIN Michaël
Centre de formation Plombières les Dijon	MARECHAL Anthony – POCCARD Stéphane – LAURET Magali
Compagnie autoroutière Lorraine Alsace	BEHR Alain – ZIEGLER Arnaud – EMMENECKER William – SEILER Régis – TYL Sandrine – SOMNARD Pascale

4 – Structures rattachées à la DZCRS – délégation outils

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, sous l'autorité du commandant de la structure concernée, aux fins de transcrire dans le système d'information financière de l'État et notamment les outils CHORUS, CHORUS formulaires, CHORUS DT, CHORUS module nouvelle communication, les décisions relatives à l'exécution des dépenses et les certifications du service fait en tant que saisisseurs, dans la limite de leurs attributions.

Désignation de la structure	Nom des personnes habilitées
CRS 23	DEGALEZ Fabrice – COTTIN Christian – MOREAU Stéphane – RAVIAT Alain – Ludivine GUSTIN
CRS 30	MONTANARO Louis – VERSTIGGEL Steve – MOULIN Pierre – BERARD Philippe – CHERY Franck – FERRARI Rachel
CRS 33	MULLER Gilles (DUMZ 33) – PAWLAK Daniel (DUMZ 38) – BLANCHET Alain (DUMZ 33) – FABRE Cédric (DUMZ 33) – MERLO John – MAIRE Marjolaine – ROLLIER Frédéric – PELLE Justine
CRS 35	DEMATTE Eric – POINTDAVOINE David – BEER Laurent – CHARUET Célia – FLEURENCE Jean-Vincent
CRS 36	MULLER Gilles (DUMZ 36) – PAWLAK Daniel (DUMZ 36) – ROUILLON Fabrice (DUMZ 36) – RUMPLER Pascal – MARTIN Jérémy – KASTNER Noémie – TESTON Mickaël – TESTARD Nicolas
CRS 37	CAGNAC Patrick – MARQUANT Vincent – KURTZ Jérémy – MARTINS Filiz
CRS 38	MULLER Gilles (DUMZ 38) – PAWLAK Daniel (DUMZ 38) – FINCK Philippe (DUMZ 38) – BRUNET Laurent (DUMZ 38) – OTT Esteban – CLAIN Pierre – Matthieu PFEFFER
CRS 39	ARNETTE Gauthier – VANDEN TORREN Vincent – MAIRE Alicia – MOLLERAT Benjamin – MONIATTE Stéphane
CRS 40	MULLER Gilles (DUMZ 40) – PAWLAK Daniel (DUMZ 40) – LAUPER Stéphane (DUMZ 40) – VISENTIN Thierry – GUINCHARD Sandra – BUORO Jérôme – CAPRIGLIONE Sylvain
CRS 43	BERTHAUD Cyrille – MICHEL Sandrine – DEVOUCOUX Maxime – BENOIT Pascale – KABBANI Omar – HUET Brenda – NICOLAS Emeline
CRS 44	LEMAIRE Pierre Alexandre – PINSON David – PERRE Alexis – MEYER Sébastien – GOURLAIN Sophie
Délégation des C.R.S. Alsace	POYOL Hugues – DJEDRI David – SCHACKE Emmanuel – KLEIN Michaël
Centre de formation Plombières les Dijon	MARECHAL Anthony – POCCARD Stéphane – LAURET Magali
Compagnie autoroutière Lorraine Alsace	BEHR Alain – ZIEGLER Arnaud – EMMENECKER William – SEILER Régis – TYL Sandrine – SOMNARD Pascale

Châtel Saint-Germain, le 21 août 2026

La Commissaire divisionnaire de police
Directrice zonale des C.R.S. EST

Nadège MARC

